

Monsieur le Maire,

Ce week-end, je commençais à distribuer sur l'avenue de la Division-Leclerc des tracts invitant les habitants du quartier à contribuer en ligne aux cahiers de doléances des Avenues, dont les vœux seront soumis courant 2025 aux candidats aux prochaines élections municipales. Alors que je découvrais avec surprise des aménagements en cours, dont personne n'avait été informé, une riveraine, que je connais de vue, « habitant depuis toujours le quartier », est venue à ma rencontre. Manifestement émue, elle cherchait à confier son désarroi : « Une employée de la Mairie et un couple qui vient récemment d'emménager [dont elle me cita les patronymes] viennent d'obtenir de Monsieur Marini que des dizaines de dizaines de plots en plastique soient ajoutés aux innombrables plots en métal – dépassant un mètre ! – qui déparent déjà l'avenue ... Comme vous et moi, tous les promeneurs que je rencontre, et tous les habitants du quartier, à quatre exceptions près, sont consternés par ces aménagements mal conçus et coûteux. »

Je vous avoue, Monsieur le Maire, que j'étais curieux de découvrir les contributions et remarques des riverains de l'ancienne avenue de la Madeleine à la consultation que l'association des Avenues de Compiègne vient de lancer. Cette avenue est, de l'avis unanime, la plus pitoyable des avenues de Compiègne, alors même qu'elle est classée Monument historique, comme toutes les autres, depuis les années 1930, et qu'elle devrait donc, du moins en théorie, être protégée.

Une minorité de riverains avait déjà obtenu, il y a plusieurs décennies, que deux des quatre allées d'arbres soient abattues. Par la suite, d'innombrables plots en métal ont été coulés dans le béton tout au long de cette « Belle Allée » – comme on disait au XIX<sup>e</sup> siècle –, aujourd'hui martyrisée. Elle est devenue une zone de stationnement sauvage à perte de vue dans sa plus grande partie et, à chacune de ses extrémités, des parkings à usage privatif ont été aménagés sur le domaine public, notamment pour y stationner les véhicules en attente de réparation par un garagiste voisin. Désormais, des dizaines de dizaines de plots en plastique vont enlaidir et vulgariser l'une des Avenues qui avaient été tracées et plantées à la demande de Louis XV pour embellir Compiègne, pour l'agrément et la promenade des Compiégnois et pour permettre une transition douce de la ville vers la forêt. Pire encore, ces plots synthétiques ne risquent-ils pas d'être ceinturés de bandes fluorescentes rouges, comme c'est le cas avenue de Grande-Bretagne ?

La réhabilitation de l'avenue de la Résistance, décidée avant les dernières élections municipales à la demande de l'association des Avenues de Compiègne que je préside, avait pourtant donné entière satisfaction aux habitants de notre quartier. A votre initiative, ils avaient en effet été associés à la conception de ces aménagements, qui se sont révélés particulièrement utiles et valorisants pour notre ville. Plusieurs administrateurs de l'association des Avenues de Compiègne avaient ainsi travaillé en concertation avec les services techniques de la Mairie, pour limiter le stationnement sauvage qui transformait cette majestueuse allée d'arbres en vulgaire parking de banlieue délaissée : nous avons notamment obtenu que les plots métalliques – ceux-là même qui enlaidissent toujours l'avenue de la Division Leclerc – soient retirés ; que des lices peintes en blanc soient placées aux extrémités, comme dans toutes les villes hippiques, pour entraver le stationnement des automobiles et valoriser la perspective ; que des plots en bois – en non pas en plastique ! – soient disposés pour contraindre et limiter le stationnement des véhicules des visiteurs et des riverains.

Monsieur le Maire, il est encore temps d'interrompre ce chantier improvisé sans aucune consultation ni information. Renoncez à la plastification des Avenues ! Prenez le temps de consulter les habitants, tous les habitants – et non pas quatre riverains mal inspirés – et associez-les aux aménagements qui sont en train de transformer cette avenue, déjà défigurée, en vulgaire artère de banlieue. Vous allez bientôt organiser une soirée thématique intitulée « Compiègne naturellement ». Chiche ! Faites le

choix du développement durable, Monsieur le Maire, renoncez à polluer par le plastique notre cadre de vie.

A l'heure où un traité international contre la pollution plastique est en discussion, ne transformez pas l'avenue de la Division Leclerc, cette allée verte déjà amputée de deux de ses quatre rangées d'arbres, en une transition « tout plastique » vers la forêt.

Les administrateurs de l'association des Avenues de Compiègne et moi-même se tiennent à votre disposition. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma respectueuse considération,

Eric Georin, président de l'association des Avenues de Compiègne